



FLASH INFOS AVESNOISES



DÉCEMBRE 2023

Distribution des colis de Noël

La magie de Noël approche à grands pas, et comme chaque année, nous sommes ravis de vous rappeler que la distribution des traditionnels colis de Noël aux aînés se déroulera cette année le samedi 16 décembre, de 10h à 12h, en salle des mariages.

Pour les personnes l'ayant indiqué sur leur coupon-réponse, la distribution du colis à leur domicile se fera le Vendredi 15 Décembre, à partir de 10h.

Rappel recensement de la population

La solidarité et la participation de chacun sont les piliers de notre communauté. C'est pourquoi nous vous rappelons l'importance du recensement de la population qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Ce recensement est bien plus qu'une simple formalité administrative ; il constitue un acte civique essentiel qui impacte directement le développement de notre commune.

Nous comptons sur vous pour faire de cette opération un succès, et nous vous remercions d'avance pour votre participation active.

**Recensement
de la population 2024**

Le recensement de la population, c'est utile pour tous !

Connaître la population permet
d'adapter les équipements collectifs
de votre commune : transports,
écoles, maisons de retraite...

LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE UN

JOYEUX
noël
ET UNE

BONNE
année

Les vœux du Maire

C'est avec une immense joie que nous vous convions aux vœux du maire qui auront lieu le dimanche 14 janvier 2024 à 11h, à la Salle César Bavay. Cette année revêt une signification particulière, puisque ces vœux marqueront non seulement le début d'une nouvelle année, mais également les premiers vœux de notre mandat.

Après une période difficile marquée par la pandémie de COVID-19, nous sommes ravis de vous retrouver pour célébrer ensemble nos espoirs et nos projets pour l'avenir.

Ce sera également l'occasion pour nous de partager avec vous nos premières orientations et projets pour cette nouvelle étape de notre mandat. Votre présence et votre participation sont essentielles, car nous aspirons à construire ensemble une communauté encore plus forte et résiliente.

La carte Pass Sénior par Transvilles

Si vous avez plus de 65 ans et êtes non imposable, vous pouvez bénéficier de la carte "Pass Senior" pour un coût de 20 € (le reste étant pris en charge par la commune).

Ce titre de transport donne accès en illimité aux différents modes de transports proposés par Transvilles : Tram, Bus, Transport à la demande (Taxival et Sesame) et Train TER entre les 12 gares du territoire. Il est valable du 1er janvier au 31 décembre sur tout le réseau Transvilles.

Pour obtenir le justificatif de la commune, rendez-vous en Mairie avec les pièces suivantes : justificatif d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, avis de non imposition.